



**PRÉFÈTE  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 30 juin 2023

### **VIOLENCES URBAINES DANS LA MÉTROPOLE DE LYON : LES AUTORITÉS PRENNENT DES MESURES**

Les nuits du 28 et du 29 juin, des violences urbaines se sont produites dans près de 10 communes de la Métropole de Lyon.

Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône, condamne avec la plus grande fermeté ces comportements violents, dangereux et délictuels qui ont fait quatre blessés dans l'incendie d'un immeuble d'habitation à Villeurbanne, et plusieurs dizaines parmi les forces de l'ordre, cibles de jets de projectiles et de mortiers.

Plusieurs bâtiments publics, quatre rames de tramway, un bus, un autocar, du mobilier urbain et de nombreuses voitures ont été l'objet de lourdes dégradations.

À cette heure, 16 interpellations ont été réalisées. Le travail d'enquête se poursuit afin de présenter les auteurs de ces violences à la justice.

#### **Mesures déployées pour le maintien de l'ordre public**

Un dispositif adapté et renforcé des forces de sécurité intérieure est de nouveau mis en place à compter de ce soir.

En accord avec Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités, l'ensemble des tramways et bus du réseau de Transports en Commun Lyonnais (TCL) sera interrompu à partir de 20h00 le vendredi 30 juin. La situation sera réétudiée conjointement chaque matin.

Enfin, par arrêté préfectoral, plusieurs mesures d'interdiction restent en vigueur dans la Métropole de Lyon :

- la détention, le transport et la vente de carburant en récipient portable (sauf démarche à usage privé dûment justifiée par le client) ;

- le transport d'acides, de produits inflammables, chimiques ou explosifs ;
- la détention, le transport et la vente d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques par les particuliers sur l'espace public ;
- la détention d'armes ou d'objets pouvant constituer une arme par destination.

La Préfète salue l'engagement des policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers qui ont été appelés à intervenir dans des conditions difficiles.

La Préfète appelle chacun au calme et à la responsabilité.

## Cabinet de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpes

Benoît GAILLET  
Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69